

LES ATELIERS

♦ L'atelier EXetCO :

Alphabétisation pour adulte,
Tous les jeudis hors vacances scolaires
de 9h30 à 11h30

Lieu d'échanges, de rencontres et d'apprentissage
de la langue française selon le niveau
de la personne.

♦ L'atelier Tricot Solidaire:

Tous les jeudis de 14h30 à 16h30
à la Salle de la Musique

Lieu d'échange de savoir-faire autour du tricot.
Ces ateliers sont animés par des bénévoles

DISPOSITIFS SAISONNIERS

Repérage des Personnes Vulnérables

Se protéger avant

Les personnes âgées, isolées, handicapées
peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour
figurer dans le registre communal. En cas de vague
de froid ou de fortes chaleurs des équipes d'aide
et de secours pourront leur venir en aide.

Le Plan National Canicule, Le Plan National Vague de Froid

ont été élaborés afin de déterminer les actions
nationales et locales à mettre en œuvre pour pré-
venir et réduire les conséquences sanitaires d'une
canicule ou du froid.

La collecte des données auprès des personnes
concernées par les plans d'alertes et d'urgences
repose sur une **démarche volontaire**.

Ne peuvent figurer dans le registre communal
que des informations recueillies auprès de per-
sonnes qui en ont fait la demande elles-mêmes,
par l'intermédiaire de leur représentant légal ou
d'un tiers.

SOLIDARITÉ



"JE DONNE"

Faites un acte de solidarité !

Le CCAS recherche des petits meubles,
petit électroménager, vaisselle...
pour aider les personnes démunies
de la commune.

Pour faire un don au CCAS, déposez gratuitement
votre annonce sur le site internet de la commune

<http://www.mairie-seysses.fr>

- Cliquez sur 
- Remplissez le formulaire 
- Le CCAS vous contactera dès réception de
votre annonce

*N'hésitez pas à contacter le CCAS pour
tout renseignement complémentaire*



Ville de Seysses

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

GUIDE PRATIQUE

ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS

Lundi	9h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi	9h à 12h30

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)
8, rue du Général De Gaulle - 31600 Seysses
Tél : 05.62.11.64.80

Courriel : ccas@mairie-seysses.fr

Un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public communal qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions et les associations.

A Seysses, le CCAS propose

- ♦ une assistance aux personnes en difficulté d'insertion;
- ♦ accueil et accompagnement des personnes dans toutes les problématiques de la vie quotidienne, (l'aide alimentaire, le logement, la santé...)

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

♦ Constitution de dossier d'Aide Sociale:

- prise en charge de l'hébergement en établissement
- obligation alimentaire

♦ Ouverture des droits : CMU, AAH,
Dossier MDPH...

♦ Surendettement : instruction des dossiers

♦ Domiciliation Administrative :

Elle permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Un entretien préalable avec le CCAS est obligatoire pour informer le demandeur sur ses droits et obligations.

LE LOGEMENT

♦ L'Accès au logement social:

- Constitution des demandes de logement social.

Pièces à fournir :

- La carte nationale d'identité,
- Les deux derniers avis d'imposition,
- Le livret de famille,
- Les trois derniers bulletins de salaire,
- Les trois dernières quittances de loyer,
- La notification des prestations familiales,
- La notification de Pôle emploi,
- Le jugement de séparation/divorce,
- La déclaration de naissance si enfant à venir

- Inscription sur la liste d'attente de demandes de logement sur Seysses
- Orientation et conseils dans votre recherche de logement

♦ L'accès au logement :

- Accompagnement dans les demandes d'aides à l'installation, accès au logement, démarches administratives

♦ Obligation des droits du locataire

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF BUDGÉTAIRE

L'AEB est destinée aux familles ou personnes en difficulté financière.

Il s'agit d'une action volontaire, consentie par le demandeur, mettant en œuvre des actions individualisées.

♦ Accompagnement, conseil et suivi du budget:

- Faire un bilan sur la situation budgétaire
- Evaluation et conseil dans la gestion du budget
- Soutien dans l'échelonnement des dettes

L'ORIENTATION VERS LES PARTENAIRES

Le CCAS vous oriente vers les partenaires adaptés à votre situation : difficultés financières, recherche d'emploi, de logement, violences conjugales, maintien à domicile de la personne âgée ...

♦ **Maison des Solidarités du Conseil Départemental :**
94 Boulevard de la Méditerranée 31270 Frouzins
05.34.63.03.20

Possibilité de rendez vous sur Seysses

Accompagnement par une assistante sociale pour toutes difficultés financières, familiales...

♦ **Association d'aide alimentaire à Seysses**

l'antenne locale du Secours Populaire Français

LES ANIMATIONS ENVERS NOS AINÉS

♦ Le Point Rencontre Séniors :

une fois par semestre

Le PRS est un espace de rencontres et d'échanges ayant pour objectif de réunir nos aînés afin de briser l'isolement et de maintenir le lien social. Chaque rencontre est animée par un intervenant bénévole autour d'un thème.

Animation Gratuite

♦ Thé dansant / Galette des Aînés :

1 fois par an (janvier) pour les séniors,
animation musicale avec orchestre

Animation Gratuite

♦ Journée découverte :

1 fois par an (juin)

Le CCAS propose à tous les seniors une *sortie pour une journée d'évasion (visites, animations, repas...)*

Participation financière